

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2024

**Présents** : Alain ARGILIER, Christine DOUTRES, Pierre MORATI, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Sylvestre VINCENT, Ludovic INSALCO (arrivé à 18h10), Nicole TEISSIER, Grégory MAURIN

**Absent représenté** :

**Absent Excusé** : Elsy ROUSSET      **Absent** : Mélody QUET,

**Secrétaire de séance** : Christine DOUTRES

**Secrétaire de Mairie** : Chantal PRIVAT

### **1. Rajout d'un délibération sur ce Conseil Municipal**

Monsieur le Maire demande de voter le rajout d'une délibération et de modifier l'ordre des points de l'ordre du jour

- Rajout du point : Affectation du résultat de fonctionnement.

**Vote : Pour 8/8**

### **2. Approbation du Conseil Municipal du 25/03/2024**

Le Conseil Municipal du 25 Mars a été approuvé à l'unanimité.

**Vote : Pour 8/8**

### **3. Compte rendu des réunions diverses**

➤ Il n'y a pas eu de réunions entre le 25 mars et le 8 Avril 2024

### **4. Délibération : Compte de gestion 2023**

Présentation du bilan synthétique par Chantal PRIVAT

**Vote du compte de gestion – Délibération N°44 : Pour 9/9**

### **5. Délibération : comptes administratifs 2023**

Monsieur le Maire quitte la séance pour ce vote

Les comptes administratifs sont le reflet exact des comptes de gestion.

**Vote pour valider les comptes administratifs – Délibération N°45 : Pour 8/8.**

### **6. Délibération – Affectation du résultat de fonctionnement**

Monsieur le Maire quitte la séance pour ce vote

**Vote pour l'affectation du résultat de fonctionnement – Délibération N°46 : Pour 8/8**

### **7. Délibération – Vote des taxes**

Il a été proposé de reconduire une augmentation de 1% comme chaque année.

La taxe foncière bâtie : 35.12%

La taxe foncière non bâtie : 153.63 %

La taxe d'habitation : 10.08%

**Vote des taxes – Délibération N°47 : Pour 9/9**

### **8. Délibération : Vote des subventions aux associations :**

Les associations proposées aux subventions ont fait leurs demandes avant le 28 février. Retenues pour avoir des subventions :

Foyer socio-éducatif de Florac : 200 €



Associations Foyer rural Le Méjean : 100 €  
Associations Arc en Ciel : 100 €  
Association du Pain pour Demain : 200 €  
Association la Redingote : 200 €  
Associations collectif MOM : 400 €  
Foyer rural les Castors de Vébron : 2000 €  
Associations Ecran Cévenol : 4000 €

Cela fait un total d'aides par subventions de 7 200 euros

A noter une adhésion de 100 € proposées pour la fondation du patrimoine qui aide bien la Mairie dans ses projets concernant le patrimoine.

**Vote pour valider subventions aux associations – Délibération N°48 : Pour 9/9**

## **9. Délibération : budget primitif 2024**

Budget primitif présenté par Alain Argilier et Chantal Privat :

Dépenses de fonctionnement : 385 311.00 €

Recettes de fonctionnement : 499 419.63 €

-----  
Dépenses d'investissement : 660 018.88 €

Recettes d'investissement : 660 018.88 €

**Vote pour valider le budget primitif 2024 – Délibération N°49 : Pour 9/9**

## **10. Questions diverses**

- Pb de transport de la pelle mécanique sur le camion – dépassement du poids autorisé Stéphane LARGUIER devrait bénéficier d'une formation.
- Pb des heures effectuées par Stéphane LARGUIER pour la Communauté des Communes (heures pour l'eau) : cela représente avec l'ensemble des autres communes un temps plein pour la communauté des communes. Elle envisage donc de créer un poste à temps plein et ainsi libérer les communes de ce « prêt » d'agent.  
Ce serait une création de poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
En attendant, pour palier aux absences de Stéphane au printemps (période où il y a beaucoup d'herbe), il est proposé de voir avec des groupes de personnes qui interviendraient sur une ou plusieurs journées. L'association de Saint Frézal de Ventalon propose ce type d'actions.
- Des piquets sur le parking de Salgas sont abîmés. Il faudra les réparer.
- Aménagement de la Cour de l'école.
  - Un projet a été présenté ce lundi 8 avril par Guilhem ROUX.
  - Il faut contacter Caroline Lecomte pour commander le matériel nécessaire
  - Peut-être proposer aux parents d'élèves de faire l'installation.

Le conseil Municipal se termine à 19h30